

**REPONSE DE MADAME LAUDA GUIDICELLI  
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MADAME LAURA MARIA POLI ANDREANI  
AU NOM DU GROUPE « CORSICA LIBERA »**

**OBJET : Soutien à l'accompagnement inclusif.**

Madame la Conseillère,

Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, l'accompagnement inclusif revêt une place déterminante pour les personnes en situation de handicap et les professionnels, associations qui les accompagnent au quotidien.

Sur la question spécifique des masques inclusifs, vous faites état d'une différence de traitement entre le Cismonte et le Pumonte concernant la distribution de masques dits inclusifs (masques transparents permettant de voir le visage et notamment la bouche) en précisant que 2000 masques ont été distribués au tissu associatif et aux professionnels de santé de Corse du Sud.

En réalité l'ensemble de la Corse, a été doté par l'ARS de ce type de masques.

À titre d'exemple, tous les orthophonistes de l'île demandeurs ont été approvisionnés, soit 1.000 masques pour une centaine d'orthophonistes

Concernant le secteur médico-social, 1.600 masques ont été distribués sur tout le territoire dans les établissements suivants :

- EHPAD
- ESAT : Établissement et service d'aide par le travail
- FAM : Foyer d'accueil médicalisé
- IME : Institut Médico-Educatif
- SESSAD : Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
- MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
- SAMSAH : Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés
- CRA : Centre Ressource Autisme
- CAMSP : Centre d'action médico-sociale précoce
- CMPP : Centre Médico Psycho Pédagogique
- DITEP : Dispositif Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

À cela, il convient d'ajouter l'association Pôle Surdit , qui est territoriale et les GEM : Groupes d'entraides Mutuelles (3 en 2B).

Aussi, les CAFS ont dot  l'ensemble des cr ches de Corse.

Plus largement sur la question de l'inclusion des personnes en situation de handicap, comme vous le savez, la Collectivit  de Corse est engag e dans une d marche volontariste.

Nous avons ainsi candidat    l'appel   projet « territoires 100% inclusif ». Co-pilot e avec l'ARS, cette d marche a abouti, le 24 juillet 2019,   la labellisation du projet « Corse 100% inclusive ».

Dans le cadre de ce projet, une acception la plus large possible de l'inclusion a  t  retenue, avec une dizaine d'axes, allant de la citoyennet , au sport,   l' cole, la culture, le logement, les loisirs, le tourisme, le travail, l'accessibilit ...

Le choix a  t  fait d'embl e d'associer pleinement les diff rents partenaires et associatifs   la d marche. *La gouvernance Territoire 100% inclusif se base sur le mod le du dispositif R ponse Accompagn e Pour Tous (RAPT), structur  en deux niveaux avec un COSTRAT (Comit  strat gique) et un COTECH (Comit  technique)  largi.*

Par ailleurs, la Collectivit  de Corse a lanc  en d cembre dernier les travaux relatifs   l' laboration d'un nouveau sch ma autonomie PA/PH. Il s'agira du premier sch ma   l' chelle territoriale. Les travaux doivent aboutir d'ici l' t  2021.

Parmi les ambitions du futur sch ma autonomie de la Collectivit  de Corse, il est en une qui doit permettre de diversifier l'offre m dico-sociale et d'accompagner sa transformation, au service d'une offre plus « souple », davantage en ad quation avec les profils et projets de vie des usagers, toujours dans une logique de plus grande inclusion. L'accessibilit  de cette offre et la r duction des in galit s territoriales seront  galement des objectifs forts.

Enfin, il est important de rappeler que la Collectivit  a lanc  un appel   candidature au cours du deuxi me semestre 2020 afin de cr er une offre d'habitat inclusif sur notre territoire. L'examen des projets est en cours et la labellisation de l'offre d'habitat inclusif interviendra d'ici le mois d'avril.

Je vous remercie.